



## Une charte pour le Parc

*Créé en 1972, le syndicat mixte gérant le Parc Naturel Régional de Corse a initié il y a déjà plus de dix ans son projet de renouvellement de charte. Son dernier classement date en effet de 1999, sur un périmètre de 145 communes.*

Cette révision porte sur une extension du périmètre à 180 communes et s'articule autour d'une identification du territoire et de ses besoins spécifiques en 3 points :

- Renforcement de la protection et de la gestion de la montagne afin de garantir sur le long terme la conservation et la valorisation de ce joyau patrimonial méditerranéen ;
- Contribution au développement durable en milieu rural afin de préserver l'ensemble de ses richesses patrimoniales (architecture, paysages, savoir-faire...);
- Préservation de la biodiversité et du paysage littoral afin de contribuer, de manière exemplaire, au maintien sur le long terme de la première richesse de la Corse.

Notre commune, qui avait déjà délibéré à deux reprises pour demander son intégration dans les années 2000 puis en 2011, est ainsi concernée par ce nouveau périmètre.

Toutefois, le défi d'une relance du développement de l'intérieur de l'île reste entier...

La préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et la revitalisation de l'espace rural basé sur un rééquilibrage de l'activité économique entre littoral et intérieur est, depuis la création du PNRC, l'enjeu central des projets de territoire fondant chacune de ses chartes.

Cette charte, à l'instar des politiques publiques nouvellement mises en place, devra obligatoirement donner un signal fort pour sortir de la torpeur actuelle...

## L'éditorial

*D'espoir, de lucidité, de persévérance et de fermeté nous en aurons bien besoin en 2018 après les épreuves que nous avons connu ces derniers mois.*

Car en effet, l'année qui vient de s'écouler a été intense ici, à San-Lurenzu. Après les pluies, les crues et les routes bloquées, notre village s'est attiré les foudres du ciel avec une neige tant espérée qui aura néanmoins été fatale au réseau électrique d'EDF, venant ainsi rappeler ô-combien notre choix commun de vivre au cœur de nos racines est un combat quotidien, mais que nous menons plus que jamais debout, déterminés et avec une grande fierté.

Pour sa part, le calendrier électoral, rythmé par les enjeux nationaux et régionaux, avec les élections présidentielles, législatives et territoriales, a ouvert la porte sur une autre vision du monde politique. Le temps nous dira si les promesses et décisions apportent des solutions et des améliorations dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous...

Au niveau communal, nous restons dans l'expectative face aux dotations budgétaires toujours plus rognées et pourtant bien essentielles pour des communes de notre taille. Toutefois, il est réconfortant de constater que les choix opérés ces dernières années de maîtrise des dépenses, du gel des embauches et de réalisation d'opérations en régie, nous permettent toujours de maintenir des tarifs de redevances très faibles et des taux de fiscalité inchangés depuis des décennies pour ainsi aller de l'avant avec sérénité.

Cette sérénité nous permettra justement, les beaux jours retrouvés, de refermer les cicatrices des intempéries de l'hiver passé avec de très importants travaux qui nous offriront un réseau d'eau sécurisé et une voirie retapée là où elle fut endommagée.

Les jeunes du village ainsi que les scolaires, dont les effectifs n'avaient plus été aussi garnis depuis une décennie, pourront eux profiter des futurs installations du terrain multisports, grâce au complément financier des collectivités locales.

Pour nous, 2018 doit être plus que jamais une année d'action et d'espérance, d'optimisme et de confiance, d'énergie et de passion avec ses lendemains à redécouvrir ensemble. Qu'il en soit de même pour vous !

U Merre,  
 Jérôme Negroni

# Vie municipale

## Entretien du village

En raison de la fin de "l'emploi d'avenir" de l'employé communal en charge de l'entretien et en liaison avec la réduction drastique du nombre d'emplois aidés voulue par le Président Macron, il n'a pas été possible de pourvoir à nouveau le poste. Ainsi, l'entretien de la voirie communale et des espaces verts de la commune seront confiés cette année à des privés sur des périodes précises.

## Cession du véhicule communal



Eu égard à la fin de la gestion de l'entretien en régie, la municipalité ne juge plus utile de conserver le véhicule communal. Celui-ci est officiellement en vente publique au prix de 10.000 € (cotation Argus de 9.300€ avec bonus de faible kilométrage (20.000 kms)).

**Références :** Renault Kangoo 90dci eco2, très bon état, mise en circulation en 2014. Les personnes intéressées sont priées de contacter le Maire avant le 31 janvier prochain.

## Subventions aux associations

La municipalité a attribué deux subventions de fonctionnement à des associations en 2017. Ainsi, 900€ ont été alloués à l'Association Corsulinch qui organise le trail de Vallerustie et 800€ à l'association de l'Ecole pour l'organisation des activités périscolaires.

## Eco-scola !

Désormais, les papiers et les emballages sont triés à l'école à l'aide de collecteurs personnalisés par les élèves.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, les élèves ont fabriqué une maquette, en matériaux récupérés, représentant le circuit du tri, de la collecte jusqu'aux usines de recyclage.

L'école a du coup diminué de 66% la quantité de déchets dans ses poubelles. Ainsi, elle a trié 243kgs de déchets et obtenu le label Eco-Scola. A scelta seletiva per l'avvene di l'ambiente di i nostri figlioli !

## Petits travaux

Avant de se lancer dans les grands chantiers qui marqueront l'année 2018 (voir ci-contre), la municipalité s'est attelée à régler les urgences en début d'été. Ainsi, la voirie a été réparée à Case-Suttane et un réseau d'évacuation des

eaux pluviales a pu être créé. Du côté de Coibiti, une réfection partielle des réseaux AEP (prises et vannes) a été opérée en même temps que certains nouveaux raccordements à la demande des usagers.

## Premier tour de compteur

L'an passé à la même période, la fusion de quatre intercommunalités du centre de l'île était actée par l'Etat. 42 communes issues des 4 communautés précédentes (Aghja-Nova, Boziu, Golu et Niolu) étaient ainsi regroupées, ce qui impactait une fois de plus le contribuable avec une pression fiscale difficilement soutenable avec des inégalités fortes entre les territoires dans de nombreux domaines. Après un an de "mise à l'épreuve", ce constat se vérifie. Sans surprise et en dépit d'une bonne gestion administrative et financière à souligner, la mise en place des services, d'une fiscalité équitable et d'une parité de services entre territoires peinent à exister...

## Civisme... Incivisme...

Dans le droit fil des compétences OM et tri sélectif exclusivement exercées par la Communauté des Communes, la municipalité a jugé nécessaire, une nouvelle fois face à l'incivisme, de nettoyer les points d'apport volontaires en cette fin d'année. Un arrêté interdisant les dépôts sauvages, l'affichage sur les conteneurs, le dépôt de sacs en-dehors de ces derniers et l'obligation de déposer ses OM dans des sacs fermés a par ailleurs été pris. Il s'agira là de l'ultime opération de prévention de ce type menée par la municipalité. En cas de récidive, les différents points d'apports volontaires situés dans tous les hameaux seront supprimés et regroupés sur un seul et même point, dans un local fermé. Campemu in paese, tenimu lu pulitu !

## Péril

La bâtisse cadastrée A434 au lieu-dit Borgu, attenante aux logements communaux, est désormais menaçante. C'est en ce sens qu'une opération amiable a été lancée tout récemment auprès des propriétaires, avant qu'un arrêté de péril ne soit pris et que les travaux nécessaires ne soient opérés.

## Chemin de croix

Grâce à un travail de recherche, au concours de Madame Jeanne Le Boulleux-Leonardi, 2 tableaux représentant le Chemin de Croix, anciennement entreposés en l'église paroissiale, ont pu être retrouvés auprès de l'Abbé Moisan en Bretagne, qui avait pris le soin de sauvegarder ces magnifiques tableaux des éventuels pillages. Un beau geste qui pourrait en appeler d'autres, puisque d'autres tableaux de ce type auraient été sauvegardés par des habitants du village.

INFOS PRATIQUES	
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	
OUVERTURE	- Tous les samedis de 10h à 12h
<b>MAIRIE / AGENCE POSTALE</b>	
OUVERTURE	- Du lundi au vendredi De 8h à 12h et de 14h à 16h
<b>DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE</b>	
OUVERTURE	- Tous les jeudis et dimanches matin
<b>SITE INTERNET</b>	
ADRESSE	- <a href="http://www.san-lurenzu.com">www.san-lurenzu.com</a>
Les principales informations sont consultables sur le site internet de la commune.	



## Vandalisme...

Installé fin 2016 sous le porche de la salle des fêtes afin d'être accessible à tous, le défibrillateur communal a été volé cet été... Son remplacement sera effectué dès ce mois-ci avec on l'espère, un peu plus de civisme... Cet acte n'est pas le premier de la sorte puisque nous avons également eu à déplorer des bris de lampadaires, d'ampoules, du vitrail de l'église, ou encore du monument aux morts... Hè ora di piantà!

## City-stade, c'est parti

Présenté en 2015, le projet d'aménagement d'un terrain multisports dans la cours d'école avait retenu l'attention du Département qui s'était porté co-financeur. Sollicité via les crédits DETR, l'Etat avait lui été contraint de faire marche arrière afin de réattribuer ses crédits pour les intempéries d'octobre 2015. Du coup, c'est la CTC qui s'est portée partie-prenante du projet pour compléter le plan de financement. L'appel d'offres aux entreprises, lancé fin décembre, permettra de réaliser les travaux avant l'été.

Outre le terrain multisports en synthétique, un espace de jeux sera aménagé ainsi qu'un coin détente. L'avis d'appel d'offres ainsi que le dossier complet sont consultables sur le site internet de la commune et sur l'Informateur Corse.



## Logements communaux

Dans l'optique de favoriser l'accès à la propriété pour les insulaires et d'attirer de nouveaux habitants, la commune propose à la vente le logement communal de Borgu, de type F3 avec caves aménageables et jardins, à prix abordable et de manière publique.

Instaurée dans de nombreuses autres communes, cette opération vise deux objectifs : installer de nouveaux propriétaires sur la commune et permettre de rassembler les logements à but locatif sur Tribbiu dans l'espoir de réaliser un "éco-quartier" dans les années à venir.

En effet, la toiture du bâtiment communal de Tribbiu qui héberge deux appartements communaux, la bibliothèque et la salle des fêtes, déjà endommagée par le temps et les récurrentes intempéries, est désormais en très mauvais état. Outre les charpentes qui sont dans un état de délabrement avancé et qui représentent un danger pour la structure, de nombreuses inondations ont été constatées dans les appartements. Dans l'attente du rapport chiffré du Cabinet d'Etudes Caporossi qui s'est déplacé sur site mi-décembre, il est d'ores et déjà acquis que l'intégralité de la toiture doit



**Intempéries de novembre 2016... Un chantier colossal et sans précédent**

Comme chacun sait, notre commune a de nouveau payé un lourd tribut suite aux intempéries de l'hiver dernier. Outre les dégâts de voirie, c'est le réseau d'eau qui a le plus souffert et pour lequel d'importants travaux de réfection sont nécessaires. A ce titre, la commune avait soumissionné le cabinet d'études Benedetti afin de réaliser un dossier d'étude. Celui-ci avait été complété en Mars par la venue des autorités, à savoir le Préfet mais également les Ministères de l'Intérieur et de Ecologie. Ces derniers ont d'ailleurs estimé le montant total des dégâts communaux à 1M€, soit plus de 10 fois le budget d'investissements de la commune en 2017 !

Face à cette ampleur, la municipalité a pris la décision de ne retenir que les opérations primordiales afin de réduire l'investissement nécessaire et d'ainsi en supprimer certaines. Un investissement qui sera possible grâce aux aides significatives de l'Etat et de la Collectivité Territoriale de Corse, tandis que le Département (désormais absorbé) et la Commune compléteront le budget. Ces travaux, qui auraient pu être lancés cet hiver, ne le seront qu'au retour des beaux jours, afin d'éviter tout incident technique en prévision



En ce qui concerne les travaux de « voirie » communale, les principaux points concernés sont l'entrée de Penta au niveau du hangar ainsi que du hameau, le confortement de la chaussée entre Penta et Forci et la création d'un ponceau, la sécurisation de l'entrée de Forci, le renforcement des ouvrages d'évacuation des eaux sur la route de Coibiti, la réfection d'un chemin à Tribbiu et de sa fontaine, la consolidation de la fontaine de Serramolle et des travaux divers sur d'autres points de la commune. Quant au réseau d'eau, celui-ci sera rénové dans sa quasi-totalité en montagne et consolidé, de même que les captages ou encore quelques points sensibles sur la commune.

être refaite, charpentes et fermettes incluses. A cet égard et du fait de la lourdeur des travaux à entreprendre, il est sans doute opportun de réaliser un nouvel appartement communal sous la toiture en créant un niveau.

Outre la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> appartement en remplacement de celui de Borgu, nous pourrions rapidement installer la toute première chaudière biomasse sur le canton. Celle-ci permettrait de chauffer tout le secteur « public » de Tribbiu, à savoir : la mairie, l'école, les 3 appartements, la bibliothèque et la salle des fêtes. La chaudière fonctionnerait avec des chûtes de bois que nous pourrions récupérer auprès des entreprises de la région et ainsi réduire la consommation énergétique, tout en inscrivant peu à peu la commune dans une démarche d'indépendance énergétique.

## En 3 étapes :

- 1/ Vente du logement de Borgu ;
- 2/ Réfection de la toiture et création d'un logement supplémentaire en remplacement ;
- 3/ Installation et mise en service d'une chaudière biomasse alimentant la mairie, l'école, la salle des fêtes, la bibliothèque et 3 appartements.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie pour de plus amples informations...

## Oliva... enfin!

Après un bras de fer long de plusieurs années avec le Conseil Départemental, la commune a enfin obtenu la réfection et l'aménagement du giratoire qui avait successivement été dévasté par les intempéries de 2011, 2015 et 2016. Le chantier se termine d'ailleurs ces jours-ci, avec la création des 30 derniers mètres de fossés bétonnés pour garantir une bonne évacuation des eaux...

## Débroussaillage obligatoire

Depuis de nombreuses années, la commune met un point d'honneur à réaliser le débroussaillage de plusieurs terrains. Seulement, cette affaire est celle de tous, et les feux de l'été dernier sont là pour nous le rappeler. L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé

s'applique aux propriétaires de terrains. Cette opération doit être réalisée sur une profondeur de 100 mètres autour de votre habitation et le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. Il peut aussi réaliser lui-même les travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge.

En partenariat avec l'OEC, la Commune va prochainement engager une campagne de prévention afin que chaque citoyen prenne les choses en mains.

# EDF : "On vous doit plus que la lumière..."



Le célèbre slogan d'Electricité De France semblait avoir fait son temps. En réalité, nous n'en sommes même pas là...

## U troppu stoppia

4 jours sans électricité, 5 pour les hameaux de Serramolte et Borgu... Du jamais vu en 2017.

Il aura même fallu l'intervention du Préfet de Région le lundi afin que des groupes électrogènes soient acheminés sur les communes de San-Lurenzu, Lanu, Erone et Rusiu le lendemain...

Une gestion de crise désastreuse de la part des dirigeants d'EDF depuis leurs bureaux, tandis que leurs agents ne ménageaient pas leurs efforts jour et nuit sur le terrain...

Voilà de quoi faire bondir à juste titre tous les citoyens de la microrégion que nous sommes et de se manifester efficacement ! C'est en ce sens que nous avons directement interrogé le Directeur Régional d'EDF à Ajaccio, avec l'appui des autres élus.

Ce dernier, sommé de s'attaquer au problème de manière concrète, se déplacera en compagnie de ses équipes début février sur la microrégion, vraisemblablement pour annoncer un plan d'investissements, suite au courrier dont vous trouverez copie ci-contre.

Une réunion à laquelle participeront les élus de la région en attendant l'organisation d'un comité de massif et d'autres actions, comme le blocage du groupe électrogène d'Oliva qui est le dernier en place sur la région. Avà basta !

" Monsieur le Directeur,

Comme vous n'êtes pas sans savoir, l'épisode neigeux du samedi 2 décembre dernier a une nouvelle fois, celle de trop, été fatal au réseau électrique de nos territoires. Car en dépit des innombrables alertes des décennies passées, aucune solution concrète ne semble envisagée.

Nous, maires des communes soussignées, tenons à vous faire part de notre indignation quant à l'absence de plan de développement pour nos territoires et à la volonté réelle de trouver les solutions qui s'imposent.

Nos concitoyens, entrepreneurs et éleveurs, vos clients, durement éprouvés, n'ont quant à eux plus aucun doute à ce sujet. Nous sommes à leurs côtés, et au-delà du soutien que nous leur devons, il nous faut trouver une solution à ce qui s'assimile à une impasse historique.

Nous partageons ainsi leurs inquiétudes quant à l'avenir énergétique de notre microrégion. La vétusté du réseau, son sous-dimensionnement dans certains cas et les nombreuses pannes ne permettent plus de répondre aux besoins de nos populations, alors que nous sommes à quelques jours d'inaugurer l'année 2018.

Des investissements doivent de ce fait impérativement

être réalisés pour satisfaire à la demande forte et enfin accompagner le développement de nos territoires.

Face à nos difficultés et à notre isolement, nous en appelons de toute urgence à votre sens des responsabilités, afin qu'un plan d'actions clair et un calendrier précis soient établis. En attendant, et à la lumière de tous ces éléments, il nous paraît primordial de vous demander à ce que les groupes électrogènes actuellement sur place soient stationnés durant tout l'hiver.

Sachant pouvoir compter sur votre volonté rapide d'aboutir à un plan de développement et d'investissements digne de ce nom pour nos territoires, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos considérations distinguées."

Le Maire de San-Lurenzu avec pour cosignataires ceux de Lanu, Rusiu, Aiti, Cambia, Carticasi, Erbaghjolù, Sermanu, Bustanicu, A Mazzola, Alzi, Tralonca, Castellare-di-Mercuriu, Sta-Lucia-di-Mercuriu et St-Andria-di-u-Boziu.

